



ÉDITORIAL

COMME UN PETIT SUPPLÉMENT D'ÂME...

Une municipalité a des missions et responsabilités claires au regard de ses compétences, par exemple proposer des services aux habitants : crèche, école, sport et activités par le biais des associations ou d'un centre social, rencontres et animations pour les aînés... ; encadrer l'urbanisme, rénover la voirie, embellir le cadre de vie, protéger l'environnement ; lutter contre les inondations, veiller à la sécurité routière, à la tranquillité publique...

Et tout cela bien sûr en veillant scrupuleusement aux finances communales, avec une gestion rigoureuse qui permette à la fois de réaliser des projets pour l'avenir tout en optimisant l'usage de l'argent public mais sans risquer de mettre en péril l'équilibre budgétaire. Vaste programme !

Pourtant il arrive qu'une communauté de vie ait aussi besoin ou envie de rêver à autre chose qu'aux euros dépensés, aux nids de poules rebouchés, aux feuilles mortes balayées, aux voitures garées sur la piste cyclable devant l'école, aux incivilités et aux conflits de voisinage.

Oui il arrive qu'une communauté de vie, un village par exemple, et le nôtre en particulier... ait besoin ou envie d'avoir un bien commun en partage. Et quoi de plus précieux à partager que notre Histoire, notre Mémoire ?

C'est pour partager un tel trésor que nous avons un jour lancé un appel à des volontaires pour faire naître un groupe de passionnés qui ont patiemment constitué un incroyable fonds documentaire.

C'est pour réaliser ce rêve que nous avons accompagné leur recherche jusqu'à l'aboutissement d'un beau livre : « Mazères-Lezons, notre village en Béarn » (Cf. page 4). Lancé le 21 juin à l'occasion de l'inauguration de la Mairie, plus de 100 exemplaires étaient vendus en une semaine !

Preuve que ce long travail répondait bien à une attente, à un besoin de découvrir notre histoire commune. Preuve qu'en osant s'atteler à la production du roman historique local, en levant le voile sur l'histoire de notre village au travers des siècles, ce sont nos racines que nous retrouvons et que nous pouvons désormais partager entre tous les Mazérois. Comme un petit supplément d'âme... ●

VOTRE MAIRE

MONIQUE SÉMAVOINE

RENCONTRE

MAZÈRES-LEZONS EN MONDIOVISION !



Le Tour de France 2019 fêtera à Pau les 100 ans du Maillot Jaune le 19 juillet.

Le seul contre-la-montre du Tour de France 2019 se disputera le vendredi 19 juillet de Pau à Pau.

Le jour officiel du centenaire du Maillot Jaune !



Ce contre-la-montre se disputera sur un parcours de 27,5 km dans huit communes de la Communauté d'agglomération Pau Béarn Pyrénées : Pau, Gelos, puis **sur la Route de Piétat à Mazères-Lezons**(*), Uzoz, Rontignon, Bosdarros, et retour par Gan, Jurançon, Pau. Les féminines participeront à la Course by le Tour de France sur cinq tours de ce même parcours.

Pour la 71e fois de son histoire, la ville de Pau accueillera le Tour de France le 19 juillet 2019. Au programme : un contre-la-montre individuel, le seul de cette édition 2019.

Le départ se fera depuis le stade Tissié devant le Tour des Géants, et l'arrivée sera jugée sur la place de Verdun.

Pau a déjà accueilli dans le passé deux contre-la-montre : en 1939 (victoire du Suisse Karl Litschi) et en 1981 (victoire de Bernard Hinault). ●

(*) Avenue Mortimer de Lassence

SOMMAIRE

1 ÉDITORIAL DU MAIRE
RENCONTRE
Mazères-Lezons
en mondiovision !
BLOC NOTE

2 LES DOSSIERS
• Inauguration
de la mairie
3 • Création d'une
allée vers la mairie
4 • Édition d'un beau
livre : « Mazères-Lezons,
mon village en Béarn »
5 • Aménagement
du centre-bourg
• Apaiser et sécuriser
la RD 37

6 EN DIRECT
DE MAZÈRES-LEZONS
• Changement
des jours de collecte
des bacs
• Taillage, élagage,
broyage : faisons
le point !
7 • La belle saison
du basket mazérois
• La fête de l'école
• Le PLIE aide
les demandeurs
d'emploi
• L'atelier jeunes
de juillet

8 AVEC VOS ÉLUS...
AGENDA
CARNET
MEMENTO

BLOC NOTE

FÊTES PATRONALES

les 30 et 31 août,
et le 1er septembre.

VOYAGE DES AÎNÉS

le jeudi 3 octobre.





La Mairie entièrement rénovée a été inaugurée le 21 juin 2019.

La dernière réhabilitation avait été inaugurée en juin 1974, il y a 45 ans.

Jusqu'à cette époque, cette mairie était une Mairie-École : au rez-de-chaussée une petite classe pour la maternelle, et une plus grande pour le primaire, à l'étage l'appartement du Directeur qui était également Secrétaire de Mairie, dans la grange contigüe un préau de l'école et au-dessus les locaux de la mairie en une seule pièce : bureau du secrétaire, bureau du Maire et salle du Conseil municipal.

Au début des années 1970 le Conseil municipal a décidé de construire un groupe scolaire (entièrement réhabilité en 2010), laissant la place pour aménager toute la mairie-école en Mairie : les deux salles de classe ont été converties en Salle du Conseil municipal, l'étage est devenu Accueil du public et bureau du Maire, l'étage de la grange annexe a été converti en bureaux et le préau a été fermé pour devenir un dépôt ou garage.

Et 45 ans plus tard, les conditions d'accueil du public et surtout des PMR (à l'étage sans ascenseur), la fonctionnalité des bureaux, le besoin de locaux techniques, d'archives et d'espaces de réunions ; la nécessité de réduire les dépenses en énergie, d'améliorer les conditions de travail contre le bruit de la rue, la chaleur en été et le froid en hiver sans oublier la sécurisation de la desserte et du stationnement... toutes ces nécessités ont eu raison de la réhabilitation de 1974 et la Mairie a subi une complète réhabilitation, modernisation, sécurisation.

INAUGURATION DE LA MAIRIE



La Mairie côté rue...



et côté jardin

RETOUR SUR LES CHOIX DE LA MUNICIPALITÉ

Rappelons que le Conseil municipal a pris le parti de réhabiliter ces mêmes murs et non de faire construire un bâtiment neuf. Pourquoi ? Parce qu'il nous paraissait important, dans un village, de préserver et entretenir le patrimoine ancien, aussi modeste soit-il, non seulement pour le valoriser mais aussi pour conserver des repères communs au fil des générations. La nouvelle Mairie est donc restée dans ses murs d'origine.

Le choix architectural a consisté à respecter le style et le cachet caractéristiques de cette maison béarnaise, tout

en marquant la période actuelle de sa réhabilitation avec des éléments architecturaux résolument contemporains. Ce choix a été confié à l'architecte Sandrine Brisset (ABC Architectes à Bizanos).

Mais avant tout, la réhabilitation a permis l'indispensable mise aux normes d'accessibilité pour personnes à mobilité réduite avec l'accueil du public au rez-de-chaussée, la modernisation et l'extension des locaux, et l'isolation des bâtiments qui étaient des passoires thermiques.

RETOUR SUR LA RÉHABILITATION

Le bâtiment a été entièrement « désossé » : ont été conservés la toiture, les planchers hourdis et les épais murs de galets du gave (dont on aperçoit le charme par endroit dans la rénovation). Tous les murs intérieurs, les cloisons, les sols, les plafonds, les huisseries, la pompe à chaleur, l'électricité, les sanitaires, le magnifique escalier... tout est neuf. Et l'extension, reconnaissable à son

bardage en zinc, est en ossature-bois. La façade principale, côté rue, a été rénovée en respectant son style ancien de maison de village. Côté cour une deuxième façade principale, au style plus contemporain, accueille le public qui vient désormais en toute sécurité par la nouvelle allée de desserte.

REMERCIEMENTS AUX FINANCEURS

Madame le Maire a vivement remercié la Communauté d'agglomération de Pau Béarn Pyrénées représentée par son Président François Bayrou, le Conseil départemental représenté par la Vice-Présidente Véronique Lipsos-Sallenave, et l'État représenté par Eddy Bouttera, Secrétaire général de la Préfecture, pour les subventions apportées à hauteur de 49% de l'enveloppe globale qui s'élevait à 480.000 € (cf. : *détails du financement dans Mazères Lisons n° 24*).



La Cuisine communautaire a réalisé le cocktail

CRÉATION D'UNE ALLÉE VERS LA MAIRIE

Quand le chantier de la mairie a été achevé, un autre chantier a été lancé pour la création d'une nouvelle voie de desserte destinée à améliorer la sécurité d'accès et le stationnement, avec parkings et aménagements paysagers

(détails dans les Mazères Lisons n° 23 et 24).

L'opération a été entièrement autofinancée à hauteur de 153 380 € pour aménager deux parkings, la voie d'accès et le réseau pluvial (126 208,45 €), et l'éclairage public (18.000 €).

Nous avons aussi installé ici l'ancien abribus de l'arrêt « Lezons » sur l'avenue du Général de Gaulle. Il avait été construit par les lycéens du Lycée professionnel de Gelos et il a abrité des années durant les usagers des bus... jusqu'au jour où IDÉLIS l'a remplacé par un abribus en verre semblable à tous ceux du réseau de l'agglomération : alors nous avons décidé de conserver précieusement l'ancien en attendant de savoir quoi en faire... Et un jour nous avons pensé lui donner une nouvelle vie avec une conversion en abri-vélos, tout à fait assorti à la Mairie avec son joli toit en ardoises.

HOMMAGE AU COLONEL ARNAUD BELTRAME, MORT EN HÉROS, VICTIME D'UN ATTENTAT TERRORISTE



Eddy Bouttera dévoile la plaque Arnaud Beltrame



Pourquoi donner le nom de ce jeune Colonel de Gendarmerie à une allée de notre village ? Parce que cette allée qui dessert la Mairie et qui n'existait pas il y a quelque mois est précisément à elle seule un symbole.

En effet, cette voie nouvelle vient relier la Mairie, symbole de la République, aux autres quartiers du village. Elle a été conçue pour sécuriser les déplacements, pour relier en douceur les habitants, elle va servir à communiquer, à se rencontrer, à partager des moments républicains dans cette Mairie, tout au long de la vie, elle va donc servir à partager des valeurs républicaines.

Les valeurs républicaines sont sublimées quand elles sont portées par le désintéressement, dans la volonté de servir les autres, ou encore dans l'engagement pour servir son pays, sa patrie.

Ce sont ces valeurs républicaines et altruistes que le Colonel Arnaud Beltrame a portées jusqu'au sacrifice de sa personne, lors d'un attentat à Trèbes le 24 mars 2018, quand il a délibérément offert sa vie pour sauver une inconnue prise en otage et menacée de mort par un terroriste.

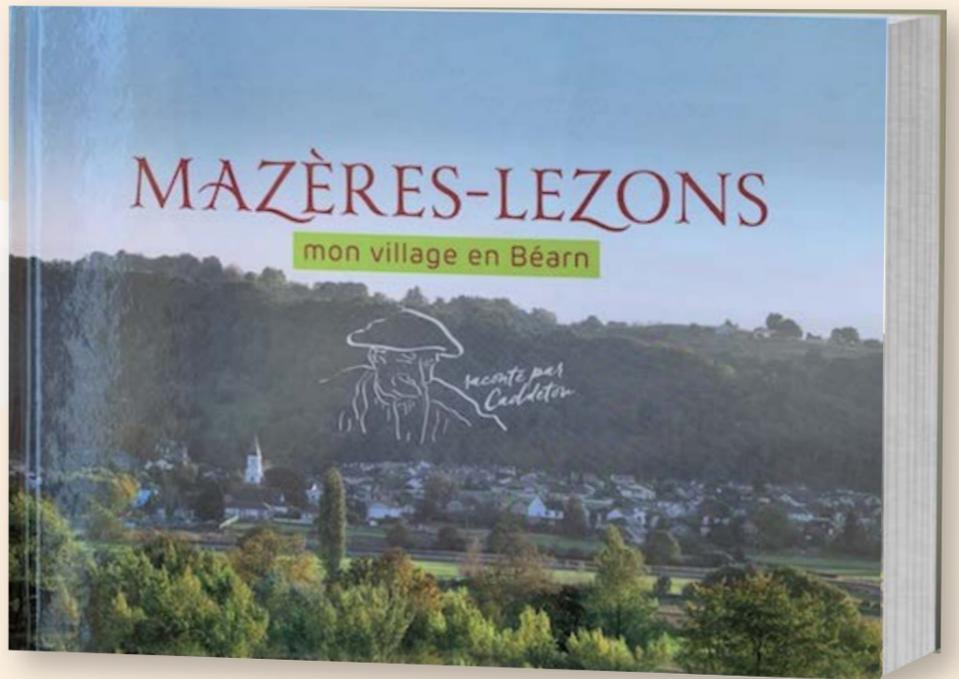
À l'échelle de notre petit village, en signe de notre reconnaissance pour l'incroyable exemple de courage et de don de soi démontrés par le Colonel Arnaud Beltrame, il nous a semblé qu'un tel héroïsme méritait qu'on s'en souvienne en donnant très symboliquement son nom à cette nouvelle allée qui relie les citoyens de Mazères-Lezons à leur maison commune.



Entourée par les élus du Conseil municipal, Madame le Maire va couper le ruban tricolore avec les personnalités représentant l'État, les collectivités territoriales et les parlementaires.

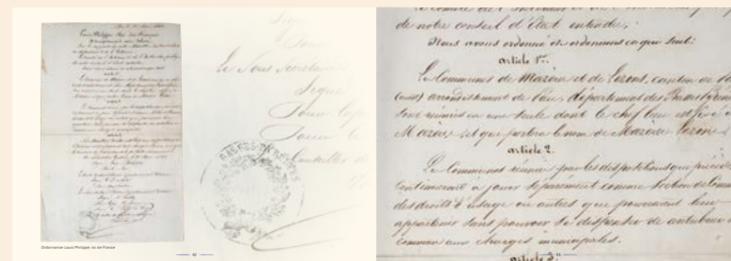
De gauche à droite : le Capitaine Alexis Évain, Commandant de Compagnie de Gendarmerie de Pau, les Députés Jean-Paul Mattéi et Josy Poueyto, la Vice-Présidente départementale Véronique Lipsos-Sallenave, le Président du Pays de Béarn et de la Communauté d'Agglomération Pau Béarn Pyrénées François Bayrou, Madame le Maire Monique Sémavoine, le Secrétaire général de la Préfecture Eddy Bouttera, les Sénateurs Max Brisson et Denise Saint-Pé.

ÉDITION D'UN BEAU LIVRE



“ Du gaz sous les sabots ”

MAZÈRES-LEZONS mon village en Béarn



Ici à Mazères nous avons tout : nous avons un bel environnement, des coteaux, des champs, des saligues, le Gave de Pau, nous avons des écoles, une crèche, un centre social, des installations sportives, maintenant une belle Mairie, nous avons des associations, des commerces de proximité et, pour tout le reste, une belle ville de Pau à vingt minutes de bicyclette par la Voie Verte.

Pourtant, jusqu'à aujourd'hui il nous manquait quelque chose de fondamental pour une communauté de vie : il nous manquait la Mémoire, la mémoire collective de notre Histoire collective. C'est pourquoi il y a plusieurs années déjà, nous nous sommes lancés dans cette folle aventure : créer un livre pour raconter notre village.



Eh bien ce livre existe enfin aujourd'hui, et nous le devons à un petit groupe de Mazérois qui s'est lancé courageusement il y a plusieurs années aussi bien dans le récit de leurs témoignages personnels que dans de longues recherches historiques aux Archives communautaires ou départementales... Ces passionnés se sont partagé des thématiques de recherche, se sont réunis pendant de très longs mois, pour constituer patiemment un extraordinaire fonds documentaire.



Ancien journaliste à Sud-Ouest, Jean-Jacques NICOMETTE a mis sa talentueuse plume au service d'un récit authentique et captivant pour les lecteurs de tous les âges, de 9 à 99 ans. Et pour donner de la vie et de l'humour à son récit, il a eu cette idée très originale de faire raconter notre Histoire par Caddetou, ce paysan béarnais de bandes dessinées, drôle et espiègle, que l'on doit au fameux artiste aquarelliste et sculpteur Ernest GABARD au début du XXe siècle, et qui fut incarné sur les scènes locales jusqu'à Paris par le fameux « Caddetou de Mazères » dont nos aînés se souviennent avec émotion et fierté. La boucle est bouclée !

Ce bel ouvrage, unique, original et de grande qualité est désormais en vente en Mairie au prix très abordable de 15 € : n'attendez plus pour vous plonger dans la découverte et les surprises de l'histoire de notre village, laissez-vous captiver par le récit de Caddetou qui nous fait remonter jusqu'à l'époque romaine !

Un très grand bravo...

AUX MEMBRES DU GROUPE HISTOIRE-MÉMOIRE : François GAY, Robert DUFAU, Henri FASSY, Fernand LESCUDÉ, Lucien MICHEL, Pierre MICHOU, Francis SABLÉ, Alain SAULI, François DERLAND, Giovanni SEI et notre très regrettée amie Danielle GULLON LOPEZ.

À Laurent PASCAL, photographe, qui a arpenté notre village pour le sublimer dans ses photographies, du haut des coteaux jusqu'aux bords du gave, avec beaucoup de poésie dans son regard.

À Lydie LATAPIE, graphiste, qui a mis non seulement son talent mais aussi sa passion dans la création des illustrations et la mise en page graphique, elle qui nous suit depuis plus de dix ans tout au long des numéros du journal municipal Mazères Lisons.

Un grand merci...

À la Communauté d'Agglomération de Pau Béarn Pyrénées et au Conseil départemental pour leur soutien financier dans l'édition de cet ouvrage : en effet l'édition d'un livre représente un budget conséquent, or grâce à ces soutiens non seulement nous n'avons pas eu besoin de lancer une souscription préalable à l'édition du livre mais ce livre peut être vendu à un prix accessible à tous (15€).

Aménagement du centre-bourg (suite)

Comme nous l'annoncions dans le journal de Décembre 2018 (cf. *Mazères Lisons* n° 24), la municipalité, épaulée par les Services de l'Habitat de l'Agglomération, travaille depuis plusieurs années avec la société TEQUIO présidée par Mme Sonia Martin del Campo sur cet important projet de structuration et d'urbanisation du village. TEQUIO est une coopérative d'aménagement paysager et urbain, composée d'urbanistes, de paysagistes et d'architectes. Elle conçoit et assure le montage et la conduite d'opérations d'aménagements publics adossés à la construction de logements mixtes (en accession privée et locatifs sociaux).

À ce jour, le projet est suffisamment avancé pour être présenté publiquement.

Dans un premier temps, nous avons voulu organiser des rencontres exclusivement dédiées aux riverains immédiats du périmètre concerné :

- **le 31 Janvier** : une réunion de présentation du projet a permis de lancer une concertation participative avec les riverains
- **le 13 Mars** : une deuxième réunion a fait le point sur l'évolution du projet rectifié par l'équipe TEQUIO
- **le 10 Avril** : l'équipe TEQUIO a rencontré les riverains pour des rendez-vous particuliers.

Cette première phase de rencontres a permis d'écouter et de prendre en compte, dans la mesure du possible, les remarques des riverains. L'équipe des concepteurs travaille à l'amélioration du projet pendant que la municipalité et les Services de l'Agglomération travaillent au montage juridique qui s'avère complexe et prend un peu plus de temps que prévu.

Toutefois nous espérons présenter le projet aux habitants dans les prochaines semaines et, compte-tenu de la période estivale, ce sera maintenant pour l'automne prochain. À suivre !...



ZOOM

Faire battre le cœur du village

Rappelons que ce projet a pour ambition avant tout d'aménager au cœur du village une place publique et installer des services et un commerce multiservices : Café-restaurant, buraliste, presse, relais-colis, Relais-Poste...

La Poste actuelle est vouée à une fermeture prochaine... mais attendra encore quelques mois avant de tirer le rideau, le temps d'installer ce commerce multi services qui assurera les services postaux à temps plein pour les usagers.

Le R.A.M. du sud-est de l'Agglomération, provisoirement installé à Pau en attendant son déménagement à Mazères-Lezons, sera également situé aux abords de cette place centrale (R.A.M. = Relais d'assistantes maternelles).

Des locaux seront également disponibles pour des professions médicales, paramédicales ou autres. Des locaux pourront recevoir des professions de santé, et une petite halle pourra accueillir des événements occasionnels à inventer.

Par ailleurs, la construction de logements doit permettre d'accueillir de nouveaux habitants, de garder nos aînés en leur offrant des possibilités de se reloger dans des conditions plus accessibles sans quitter le village, de freiner le départ des jeunes en leur proposant du locatif social ou privé et de l'accession à la propriété.

L'urgence démographique

Notre commune perd encore trop d'habitants chaque année. Nous manquons d'arguments pour empêcher La Poste de fermer son bureau. L'école va perdre encore une dizaine d'enfants à la rentrée prochaine et nous ne regagnerons pas le poste d'enseignant perdu il y a un an. **La commune doit d'urgence se développer en attirant de nouveaux habitants pour pouvoir maintenir son actuel niveau de services à la population et conserver une fiscalité modérée.**



Apaiser et sécuriser la RD 37

Sur la Route Départementale 37 (avenue du Général de Gaulle), les derniers travaux d'enfouissement des réseaux -retardés au printemps en raison des intempéries- s'achèveront à l'automne. Pendant ce temps, la Mairie travaille avec les partenaires potentiels sur le montage financier du projet d'aménagement en surface (État, Conseil départemental) pour une voirie rénovée mais aussi et surtout sécurisée, une route apaisée.

En raison de la complexité du projet pour cette route structurante à grand trafic, dépourvue de trottoirs de la pharmacie au presbytère, la commune a choisi de se faire assister d'une équipe technique pour réaliser le meilleur aménagement possible, avec le concours de l'APGL (agence publique de gestion locale) et du CAUE (Conseil d'architecture, d'urbanisme et d'environnement).

Une réunion publique de concertation sur un pré-projet d'aménagement sera organisée en septembre ou octobre.



Réduire la vitesse pour apaiser l'avenue du Général de Gaulle

CHANGEMENT DES JOURS DE COLLECTE DES BACS



À partir du 16 septembre 2019, les jours vont changer pour la collecte de votre bac à ordures ménagères (bac gris à couvercle vert) et de votre bac de tri sélectif (bac jaune).

La fréquence de collecte ne changera pas, mais la nouvelle organisation des circuits de collecte permettra à la Communauté d'agglomération de maîtriser les coûts et réduire d'environ 40.000 km par an la distance parcourue par les camions-bennes : **moins de kilomètres = moins de carburant = moins de pollution = moins de charges.**

La règle de rattrapage des jours fériés sera simplifiée : désormais, toutes les collectes d'ordures ménagères ou de papier et emballages non faites un jour férié seront rattrapées le samedi suivant, dès le matin.



Fin août - début septembre : vous recevrez dans vos boîtes aux lettres une « info-agglo » pour récapituler les jours et horaires de collecte à Mazères-Lezons, et de la règle de rattrapage des jours fériés.

Les consignes de tri ne changeront pas :

- Dans le bac gris les sacs d'ordures ménagères (cuisine et salle de bain...),

- Dans le bac jaune, tous les emballages sauf le verre : tous les papiers, cartons, journaux et tous les emballages (plastiques, boîtes métalliques, capsules café...) pour leur recyclage.
- Apportez les bouteilles en verre aux conteneurs à verre, les vêtements usagés au conteneur Relais.
- Réservez les vêtements en bon état que vous ne portez plus pour le Kiosque « **Merci beaucoup** » situé devant le Centre social, place Mendès-France : ils feront le bonheur des autres. ●

TAILLAGE, ÉLAGAGE, BROYAGE : FAISONS LE POINT !



Le broyage solidaire des encombrants végétaux est un service de la Communauté d'Agglomération mis en place depuis le 1er janvier 2017. Il s'adresse aux personnes de plus de 70 ans, aux bénéficiaires des minima sociaux et aux personnes en situation de handicap. Il permet de faire broyer les branches à domicile par une association d'insertion et de profiter directement des bénéfices du broyat sous forme de paillis ou de compost pour votre jardin.

Si vous remplissez les critères du « broyage solidaire » énoncés ci-dessus, l'opération de broyage des branches peut être réalisée à domicile, sur rendez-vous, par deux associations locales d'insertion.

Pour Mazères-Lezons, appelez Pépinière Environnement au 05 59 33 92 35.

Combien ça coûte ? Une tarification sociale a été votée par délibération du Conseil communautaire du 16 décembre 2016, dans la limite d'une opération de broyage de 2 à 10m³ par foyer et par an :

- Si l'intégralité du broyat est réutilisée à domicile : 15 € pour moins de 1m³, 30 € pour plus de 1m³ de broyat.
- 1m³ de broyat est réutilisé à domicile, le reste est évacué : forfait 40 €.
- Si l'intégralité du broyat est évacuée, coût de l'opération : 25 € pour moins de 1m³, 50 € pour plus de 1m³.

Les personnes non éligibles au broyage solidaire sont invitées à s'engager dans une démarche écoresponsable en broyant les encombrants végétaux chez eux, soit par eux-mêmes, soit par l'intermédiaire d'un professionnel.

• **Par vous-même :** vous pouvez broyer vous-même vos branches coupées et fabriquer ainsi votre paillis et votre compost ! C'est simple et c'est gratuit : l'Agglo de Pau vous prête le broyeur qui vous attend au Centre social de Mazères sur réservation... une petite session de formation et hop c'est parti !

• **Par un professionnel :** la Communauté d'Agglomération Pau Béarn Pyrénées et l'Union Nationale des Entreprises du Paysage (UNEP) se sont associées pour proposer aux entreprises d'élagage et d'entretien de jardins de s'engager dans une démarche de progrès à travers une charte d'engagement. **Pour découvrir la liste des signataires de la Charte, appelez l'Agglo, la Mairie, ou bien consultez le site de l'agglo, www.pau.fr (<https://www.pau.fr/allmedias/docs/Liste-signataires-charte-paysage.pdf>)**

Si aucune de ces solutions ne vous convient, en cas de surplus de déchets de jardin, les déchetteries vous permettent de déposer gratuitement jusqu'à 10 m³ par semaine. ●



Brûler les déchets de jardin à domicile est passible d'une amende

de 450 € (Contravention de 3^e classe, article L2212-2 du Code Général des Collectivités Territoriales et article 84 du Règlement Sanitaire Départemental). Le dépôt sauvage d'encombrants végétaux est passible d'une amende de 35 € (Contravention de 2^e classe, article R632-1 du Code pénal).

En cas de surplus, veuillez vous rendre en déchetterie.

LA BELLE SAISON DU BASKET MAZÉROIS



L'équipe Cadets (16/17 ans)



L'équipe des Benjamins (12/13 ans)

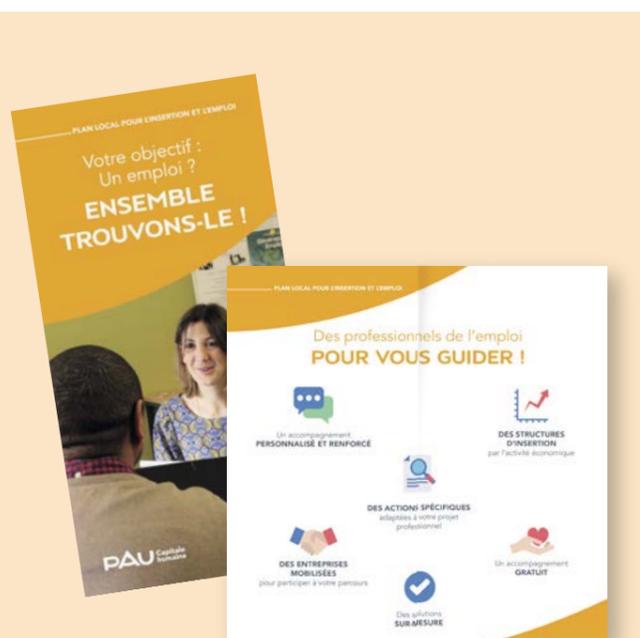
Trois équipes sur les huit que compte l'ASMUR Basket ont eu des résultats satisfaisants :

- **L'équipe Seniors 2**, 2ème de son championnat, a remporté la 3ème place des phases finales.
- **L'équipe des Benjamins (12/13 ans)** a terminé à la 4ème place de son Championnat Excellence. Elle a été qualifiée pour les 1/4 de finale sans hélas emporter le match, le 5 mai dernier à et contre Orthez, grand club formateur de la région. Félicitations aux benjamins qui n'ont pas démerité.

- **Enfin, l'équipe Cadets (16/17 ans)** a terminé première de la phase de brassage du début de saison, les joueurs ont accédé au Championnat Excellence départemental, le plus haut niveau de cette catégorie. Les victoires se sont enchaînées et les joueurs se sont battus jusqu'au dernier match de poule, où ils briguaient la seconde place en cas de victoire : pari réussi ! Qualifiés pour les phases finales, les 1/4 de finale se sont déroulés à Mazères contre l'équipe de Biarritz pour une victoire mazéroise : 71 à 53 !

Une victoire qui a galvanisé nos Mazérois pour battre le très solide club de Malaussanne en 1/2 finale : 69 à 66 ! Vient enfin le jour de gloire : le 9 juin nos valeureux Mazérois ont écrasé les Orthéziens 76 à 52 ! Oui oui... vous avez bien lu... les Orthéziens ! Quel bonheur de soulever cette coupe de la victoire !

Mazères Lisons félicite les vainqueurs, les entraîneurs, les encadrants, remercie les bénévoles et les supporters du club et donne rendez-vous pour une prochaine saison au moins aussi éclatante ! ●



LE PLIE (*) AIDE LES DEMANDEURS D'EMPLOI

Des professionnels de l'emploi proposent :

- Un accompagnement personnalisé et renforcé,
- Des structures d'insertion par l'activité économique,
- Des actions spécifiques adaptées à votre projet professionnel,
- Un réseau d'entreprises mobilisées pour participer à votre parcours,
- Un accompagnement gratuit,
- Des solutions sur mesure !

Contact : 05 59 27 85 80 poste 7061

(*) Plan Local pour l'Insertion et d'Emploi.



LA FÊTE DE L'ÉCOLE

Belle journée d'été pour une joyeuse fête de l'école publique. Après le spectacle des écoliers sous la bienveillante baguette des enseignants, buvette et déjeuner des familles à l'ombre des platanes. Les enfants ont profité des jeux toute la journée.

Un bel hommage a été rendu aux enseignants par la représentante de l'APE (association des parents d'élèves) avec deux coups de chapeau spéciaux : à la Directrice Mme Étoré qui quitte l'école pour une mission pédagogique pendant au moins deux ans et à Mme Canton très applaudie qui va vivre une nouvelle vie à la retraite.

Mme Rondeau, future directrice, a exprimé avec émotion les pensées de toute la communauté éducative très affectée par la disparition de Mme Couffy en début d'année. ●



L'ATELIER JEUNES DE JUILLET

L'édition 2019 de l'Atelier Jeunes a permis à 16 jeunes Mazérois de (re)découvrir les vertus du travail en équipe grâce à de nouveaux volontaires pour les encadrer.

Le nettoyage manuel des placettes, le rafraîchissement de peintures et autres menus travaux accessibles pour cette main-d'œuvre novice : autant de travaux très utiles pour entretenir et embellir notre village.

Bravo aux travailleurs, merci aux bénévoles qui les encadrent ! ●

Une Police communautaire sur la Commune



MONIQUE SÉMAVOINE



À partir du 1er septembre, les habitants de Mazères-Lezons verront circuler des véhicules floqués de la toute nouvelle « Police municipale intercommunale », comme dans les 17 autres communes de l'Agglo qui ont signé la Convention d'adhésion à cette mutualisation de moyens. (*)

Les cinq policiers armés de cette brigade intercommunale travailleront en coordination avec les forces de sécurité de l'État. Les approches de chacune de ces forces de police sont complémentaires, elle peuvent appréhender différemment les problèmes de sécurité et peuvent s'alerter l'une l'autre avec un canal radio commun. Les échanges de terrain, les remontées d'informations renforcent l'efficacité, la sécurité, le maillage du territoire et la proximité avec la population.

Concrètement, les cinq policiers ont toutes les prérogatives de policiers municipaux, sous la responsabilité juridique du Maire de la commune où ils se trouvent. Leurs missions : lutte contre la délinquance et les cambriolages, sécurité routière, conflits de voisinage, surveillance de manifestations festives, occupation illégale du domaine public etc...

Chaque commune participe financièrement au fonctionnement de la brigade au prorata de sa population. Mais c'est la Direction de la Prévention et Sécurité publique de l'Agglo qui est gestionnaire de la brigade, qui a la charge d'établir son emploi du temps et les patrouilles par blocs de communes voisines ou à la demande des maires en cas de besoin ponctuel.

Rappelons que toute personne peut appeler directement le 17 en cas de danger, imminent ou avéré. Les polices -nationale, municipales ou intercommunale- sont toutes en relation par le même canal radio.

(*) La Ville de Pau qui a sa propre police municipale a signé cette convention intercommunale par solidarité avec les petites communes, pour les aider à financer ce dispositif, mais la brigade intercommunale ne patrouillera pas sur le périmètre paolois.

PLUi(*) : enquête publique en septembre



FRANCIS LANDES

Fin mars, après plus de deux ans de travail des élus et techniciens des 31 communes et de l'Agglomération, le projet de PLUi a été arrêté en Conseil communautaire. Ce PLUi remplacera les PLU(*) ou POS(*) de l'Agglo en 2020.

L'enquête publique se déroulera du 2 septembre au 4 octobre 2019 dans 5 lieux simultanément : mairies d'Artigueloutan, Gan, Lescar, à Poey de Lescar et au Pavillon des Arts à Pau.

Pourquoi une enquête publique ? Pour que chacun puisse consulter le projet du PLUi, présenter des observations orales ou écrites, favorables ou non au projet, et proposer des suggestions ou des contre-propositions, car la décision de réaliser le projet intervient après l'enquête publique.

Les Commissaires-enquêteurs tiendront des permanences sur ces cinq sites, les modalités et précisions sur les dates et heures seront disponibles dès le 14 août sur le site internet de l'Agglomération de Pau.

(*) PLU/PLUi Plan local d'urbanisme/intercommunal ; POS Plan d'occupation des sols.

Travaux Avenue de la République



MARYLINE PEYROULET



Début juillet, les riverains de l'Avenue de la République (sur la partie du lotissement du Hameau) ont été invités à une réunion publique pour découvrir le projet d'aménagement proposé par la Mairie pour améliorer la sécurisation de cette voie de transit, en organisant le ralentissement de la vitesse automobile, la sécurité des piétons et le stationnement des riverains.

Ces travaux seront réalisés par la Commune cet automne, après l'intervention programmée en septembre par la Communauté d'Agglomération de Pau Béarn Pyrénées pour rénover dans cette rue le réseau d'assainissement devenu vétuste.

CHEZ NOUS

PER NOSTE

AGENDA

Vendredi 19 juillet : Tour de France : Course contre la montre, route de Piétat

Du vendredi 30 août au dimanche 1er septembre : Fêtes patronales, au stade municipal

Samedi 14 septembre : Action Téléthon : lavage auto au Centre Leclerc, organisé par le centre social « Cap'de tout » en partenariat avec la station de lavage auto.

Samedi 21 septembre : Action Téléthon : sortie vélo en famille organisée par le centre Social « Cap'de tout » et le « Vélo club mazérois »

Judi 3 octobre : Voyage des Aînés (CCAS)

Vendredi 4 octobre 18h : Inauguration de la Digue de protection contre les inondations (à confirmer).

Samedi 5 octobre : « Sautejada » (jour des sauts béarnais) organisé par l'association Menestrers Gascons, salle Marcelle Courtois.

Dimanche 6 octobre : Action Téléthon : Sortie montagne au lac d'Ayous, organisée par le centre Social « Cap'de tout ».

Vendredi 11 octobre : Repas portugais organisé par le Centre Social « Cap'de tout », salle Marcelle Courtois.

Vendredi 18 octobre 20h30 : Soirée théâtre : « L'invité » par la Compagnie Vice Versa, salle Marcelle Courtois.

Samedi 9 novembre : Loto organisé par le Centre social « Cap'de tout », salle Marcelle Courtois.

Lundi 11 novembre à 11h30 : Cérémonie de l'Armistice 1918 au Monument aux Morts, suivie d'un vin d'honneur à la Mairie.

Samedi 16 novembre : Action Téléthon : Soirée théâtre, « Pièce détachée » proposée par la Compagnie « Yes we cap » du Centre social « Cap'de tout ».

Vendredi 6 décembre : Téléthon, dîner organisé par le Centre social « Cap'de tout », salle Marcelle Courtois.

Samedi 7 décembre : Téléthon, parcours pédestre et cycliste.

CARNET

NAISSANCES
Maya-Lyn BOUJEMA
Louane CARROLA

DÉCÉS
Pierrette RÉGNÉ (veuve PÉLARDY)
Lucienne AUGÉ (veuve TESSEIDRE)
Jean-Claude TORREGUITART
Marie PÉDELACQ (veuve LAUBION)
Gilbert ROY
Robert BLANC
Roland HOURQUEIG
Victorine PEBOSQ (veuve CABOU)
Armelle GRELIER (épouse COUFFY)
Simonne CAZENAVE-LACROUTS (veuve BILLE)
André BERGERET
Andrée CALBAYRAC (veuve DUMONT)

MARIAGE
Jean-Baptiste SOUQUET et Sabrina LUCAS

Gaston BAGÈS
Michelle BÉRARD (épouse MASOUNABE)
Irène CANTOUNET (épouse MAUHOURAT)
Jean BARRAILH
Jacqueline BEUNE (épouse DELMAS)
Henriette ESCAZAUX (épouse NOVA)
Suzanne LAPUYADE (épouse DUPUY)
Appolonie PRAT (épouse LOUSTAU)
Gaston COULEYON
Berthe LABAT (veuve LATAPY)
Gracieuse BORDENAVE (veuve ANDRÉ)
Ginette LE NEVÉ (épouse LACAMBRA)

MEMENTO

Samu : 15
Pompiers : 18
Police secours : 17
Médecin :
Dr Jobert : 05 59 06 52 02
Pharmacie Beth-Ceù :
05 59 06 54 05
Maison de retraite Saint-Léon :
Vallée Heureuse : 05 59 06 13 22
ERDF (sécurité dépannage) :
0 810 333 364
GRDF (sécurité dépannage) :
0 810 433 065
Bureau de Poste : 05 59 06 68 60
Presbytère : 05 59 06 64 77
Centre social : 05 59 06 68 70
Crèche L'Auseron : 05 59 06 11 13
École maternelle : 05 59 06 60 55
École primaire : 05 59 06 51 23
Bibliothèque municipale :
05 59 06 80 54
Mairie :
30 av. du Général de Gaulle
64110 Mazères-Lezons - 05 59 06 56 61
mairie@mazeres-lezons.fr
www.mazeres-lezons.fr
Téléphone d'urgence Mairie :
05 59 06 33 88
Permanence Mairie :
Premier samedi du mois : de 10h à 12h